**CANEVAS[[1]](#footnote-1)DE RAPPORT ANNUEL DU PROGRAMME D’APPUI A LA REFORME DE L’AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

#### Période du 1er janvier au 31 décembre 2020

**Table des matières**

[1. Données clés du programme REDD+ 4](#_Toc64895692)

[2. Résumé exécutif 5](#_Toc64895693)

[3. Brève présentation du programme 6](#_Toc64895694)

[3.1. Objectif général 6](#_Toc64895695)

[3.2. Objectifs spécifiques 6](#_Toc64895696)

[3.3. Résultats attendus du programme 6](#_Toc64895697)

[3.4. Contexte du rapport 6](#_Toc64895698)

[4. Etat d’avancement des activités prévues dans le PTBA 2020 8](#_Toc64895699)

[5. Etat d’avancement des résultats du Programme 14](#_Toc64895700)

[6. Contribution du programme à l’atteinte des Indicateurs harmonisés FONAREDD-CAFI 17](#_Toc64895701)

[7. Contribution du programme à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention 18](#_Toc64895702)

[8. Exécution financière 20](#_Toc64895703)

[9. Gestion participative 24](#_Toc64895704)

[10. Termes transversaux 28](#_Toc64895705)

[10.1. Gouvernance 28](#_Toc64895706)

[10.2. Genre 28](#_Toc64895707)

[10.3. Peuples Autochtones 28](#_Toc64895708)

[10.4. Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.) 29](#_Toc64895709)

[10.5. Respect de normes environnementale et sociale 29](#_Toc64895710)

[a) Etude d’impact environnementale et sociale 29](#_Toc64895711)

[b) Mesures prises afin d’assurer le respect de chacune des sauvegardes 30](#_Toc64895712)

[11. Gestion des risques 32](#_Toc64895713)

[12. Illustration narrative spécifique 35](#_Toc64895714)

[13. Modalités de suivi 35](#_Toc64895715)

[14. Révisions programmatiques (le cas échéant) 35](#_Toc64895716)

[15. Auto-évaluation du programme 36](#_Toc64895717)

[16. Difficultés rencontrées et mesures prises 36](#_Toc64895718)

[17. Défis et leçons apprises dans la mise en œuvre du programme 36](#_Toc64895719)

[18. Conclusion et recommandations 37](#_Toc64895720)

# 

**Acronymes**

|  |  |
| --- | --- |
| AT  ACE | : Aménagement du Territoire  : Agence congolaise de l’environnement |
| AO | : Appel d’offre |
| CAFI | : Central African Forest Initiative (Initiative pour la forêt de l’Afrique centrale) |
| CAT | : Cellule d’Appui Technique à la Réforme de l’Aménagement du Territoire |
| CCCA | : Cadre de consultation et concertation sur l’Aménagement du Territoire |
| CCEV | : Changement climatique et économie verte |
| CIDD | : Croissance inclusive et développement durable |
| CONARAT | : Commission Nationale de la Réforme de l’Aménagement du Territoire |
| COPIL | : Comité de Pilotage |
| COPIRAT | : Comité de pilotage intersectoriel de la réforme de l’Aménagement du Territoire |
| CT | : Comité technique ( de la réforme de l’AT) |
| CTR | : Comité Technique de suivi des Réformes (Ministère des finances) |
| CTS | : Comité Technique de Suivi de la réforme |
| DGPA | : Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones |
| DIM | : Direct Implementation Modality |
| ESE | : Evaluation stratégique environnementale |
| FONAREDD | : Fonds National REDD+ |
| GM | : Guides méthodologiques |
| GTCRR | : Groupe de Travail Climat REDD Rénové |
| IFC | : International Finance Corporation |
| LAT | : Loi relative à l’Aménagement du Territoire |
| LINAPYCO | : Ligue Nationale des Associations Autochtones Pygmées au Congo |
| LOI | : Letter for Intente (Lettre d’intention) |
| LTA | : Contrat à long terme relatif à la fourniture de service au PNUD |
| M$ | : Million de dollars américains |
| MATUH | : Ministère de l’Aménagement du Territoire, Urbanisme et Habitat |
| MinAT  MinPlan | : Ministère de l’Aménagement du Territoire  : Ministère du Plan |
| MPTF | : Multi-Partner Trust Fund Office |
| ONAT | : Observatoire national de l’Aménagement du Territoire |
| ONG | : Organisation Non Gouvernementale |
| OSC | : Organisations de la société civile |
| PA | : Peuples autochtones |
| PARAT | : Programme d’appui à la réforme de l’Aménagement du Territoire |
| PGDF | : Programme Gestion Durable des Forêts |
| PIREDD | : Programme Intégré REDD+ |
| PIREDD-O | : Programme Intégré REDD+ Oriental |
| PLAT | : Plan Local d’Aménagement du Territoire |
| PNAT | : Politique national d’Aménagement du Territoire |
| PNSD | : Plan national stratégique de développement |
| PPAT | : Plan provincial d’Aménagement du Territoire |
| PRODOC | : Document du programme |
| PSGRN | : Plan simple de gestion des ressources naturelles |
| PTA | : Plan de travail annuel |
| PTBA | : Plan de travail budgété annuel |
| RAS | : Rien à signaler |
| RDC | : République Démocratique du Congo |
| REDD | : Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts |
| REDD+ | : Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts ainsi que  la conservation, la gestion durable et l’augmentation des stocks de carbone forestier |
| RN | : Ressources naturelles |
| RPA | : Responsible party agreement |
| SC | : Service contract/Contrat de service |
| SC | : Société civile |
| SE | : Secrétariat exécutif (FONAREDD) |
| SG | : Secrétariat général |
| SIG | : Système d’information géographique |
| SNAT | : Schéma National d’Aménagement du Territoire |
| SPAT | : Schéma Provincial d’Aménagement du Territoire |
| TdR | : Termes de Référence |
| UAAT | : Unité d’appui à la réforme de l’Aménagement du Territoire |
| USD | : United states Dollar (dollar americain) |
| VNU | : Volontaire des nations unies |
| WRI | : World Resources Institute |

# Données clés du programme REDD+

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du Programme & Référence** | **Programme d’appui à la réforme de l’aménagement du territoire** |
| Numéro de référence du Programme/MPTF | **00105282** |
| Localité, Secteur/Thème(s) du Programme | **National** |
| Partenaires de mise en œuvre | **World Resources Institute (WRI)** |
| Organisations participantes | **Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)** |
| Budget du Programme (USD) | **8 000 000 USD** |
| Durée totale programme (mois): | **48 mois** |
| Date d’approbation du programme en COPIL FONAREDD (dd.mm.yyyy): | **08/02/2017** |
| Date de transfert de fonds par MPTF (dd.mm.yyyy): | **19/04/2017** |
| Date de lancement officiel/Démarrage effectif (dd.mm.yyyy): | **15/05/2017** |
| Date de clôture originale (dd.mm.yyyy) | **18/04/2021** |
| Date de clôture actuelle (dd.mm.yyyy) | **-** |
| Décaissements au 31/12/2020 | **5 000 000,00 USD** |
| Dépenses globales (USD) au 31/12/2020 | **5 512 741,22 USD[[2]](#footnote-2)** |
| Taux de consommation de la 1ère tranche | **110,25 %** |
| Date d’évaluation à mi-parcours le cas échéant | **-** |
| Contact (Nom, titre, organisation participante et adresse mail : | * Nom : **Dominic Sam** * Titre : **Représentant Résident PNUD** * Adresse : **Immeuble LOSONIA, Boulevard du 30 juin, Kinshasa-Gombe** * Email : **dominic.sam@undp.org** |

# Résumé exécutif

Ce programme vise à mettre en œuvre la stratégie-cadre nationale REDDD+. Concrètement il s’agit de doter la RDC i) d’une politique d’AT respectueuse de la ressource forestière, des droits et besoins des communautés locales y compris des PA (pygmées) ainsi que, ii) d’un Schéma national d’AT (SNAT) dans une perspective de gestion rationnelle, durable et économe de l’espace.

Le programme AT a réalisé des avances remarquables entre 2017 et 2019. Au nombre de celles-ci figurent : i) le consensus des parties prenantes sur les orientations stratégiques et les approches méthodologiques de la réforme de l’AT ; ii) le renforcement des capacités techniques et matérielles du MinAT ; iii) la réalisation des diagnostics institutionnels, sectoriels et spatiaux[[3]](#footnote-3) en vue de l’élaboration de la PNAT et du SNAT ; iv) la production des versions provisoires de la PNAT et projet de LAT ; v) la campagne de mobilisation des acteurs institutionnels de la république pour la validation de la PNAT et projet de LAT ainsi que iv) l’appui spécifique aux processus d’AT conduits par les PIREDD (Tshopo, Ituri, Bas-Uélé et Sud-Ubangi).

En 2020 le contexte de mise en œuvre a été marqué par l’apparition de COVID-19 obligeant presque tous les pays du monde dont la RDC à mettre en place des mesures barrières afin de réduire la propagation de cette pandémie. Par ailleurs, le financement reçu de CAFI au titre de la 1ère tranche (5 M$) s’est épuisé à la fin de mois de juin 2020. Suite à ces contraintes, la plupart des activités prévues dans le PTA 2020 ont été suspendues et reportées. Il s’agit particulièrement des consultations sur les drafts des livrables produits par la firme STUDI (diagnostics sectoriels et guides méthodologiques des PPAT et PLAT) et le consultant national en planification guide de zonage des terroirs villageois). En dépits de cette contrainte, le processus d’élaboration du document de PNAT et du projet de LAT lancé en novembre 2018 a été finalisé. Le document de PNAT et le projet de LAT ont été validé par les parties prenantes respectivement le 15 et le 22 janvier 2020. Les deux livrables ont été ensuite adoptés en conseils des ministres respectivement le 3 juillet et le 18 septembre 2020. La PNAT a ensuite fait l’objet d’alignement avec le « guide méthodologique de l’élaboration des politiques sectorielles » (changement de la structure, cadre logique et plan d’action de la mise en œuvre sur demande du MinPlan)[[4]](#footnote-4). Le projet de LAT par contre a été transmis au parlement pour examen et adoption. Les autres réalisations de l’année 2020 sont : i) le rapports des diagnostics sectoriels pour le SNAT, ii) les GM pour l’élaborations des SPAT/PPAT et PLAT, iii) le guide méthodologique de zonage participatif des terroirs villageois, iv) la mise en place de l’ONAT et v) l’adoption du projet de décret de création du COPIRAT par le gouvernement.

Par rapport aux jalons : i) deux (2) cabinets ont été sélectionnées pour mener les deux études de base retenues (capital forestier et potentiel agricole), ii) les TdR des groupes thématiques de l’AT ont été validés le 17/12/2020 par les parties prenantes ; iii) les parties prenantes ont contribué à l’amélioration du draft du guide méthodologique de zonage participatif des terroirs villageois (jalon 2018b).

# Brève présentation du programme

## Objectif général

Permettre à la RDC de se doter d’une i) politique nationale d’aménagement du territoire (PNAT) respectueuse de la ressource forestière et des droits et besoins des communautés locales et peuples autochtones, ainsi que ii) d’un schéma national d’aménagement du territoire (SNAT) dans une perspective de gestion rationnelle, durable et économe de l’espace.

## 

## Objectifs spécifiques

Le programme poursuit trois (3) objectifs spécifiques :

* Mettre en place les fondements juridiques et réglementaire de l’AT en RDC,
* Renforcer les capacités intentionnelles et organisationnelles de pilotage, mise en œuvre et de suivi-évaluation de la réforme de l’AT,
* Définir (développer) les outils de planification territoriale en articulation avec le processus REDD+.

## Résultats attendus du programme

Le programme est articulé autour de trois (3) volets et quatre (4) résultats repris dans le tableau ci-dessous :

|  |  |
| --- | --- |
| **Volet** | **Résultats** |
| **Volet 1 : Juridiques et réglementaire** | Résultat 1 : la RDC est dotée d'un référentiel juridique et réglementaire de l'AT pour le cadrage des programmes publics de développement |
| **Volet 2 : Organisationnel et institutionnel** | Résultat 2 : La RDC est dotée d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation performantes et professionnelles |
| Résultat 3 : Les capacités (techniques, humaines et matérielles) et le leadership de l'Administration centrale et provinciale du Ministère de l'AT sont renforcés pour appuyer le processus de réforme de l'AT |
| **Volet 3 : Technique** | résultat 4 : La vision commune sur l’affectation de l’espace est dégagée et oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable |

## Contexte[[5]](#footnote-5) du rapport

Deux éléments majeurs ont dominé le contexte de mise en œuvre en 2020. Il s’agit premièrement de la non-disponibilité des ressources pour le financement des activités à partir de juillet 2020. Une demande de décaissement du fonds alloué par CAFI au titre de la 2ème tranche a été adressée au FONAREDD. Malheureusement, elle n’a pas permis de débloquer la situation en dépits des efforts déployés. Pour éviter la suspension des activités, le PNUD a décidé d’accorder des avances au programme ; ce qui a permis d’assurer le fonctionnement du SG/AT et de la CAT ainsi que celui de la coordination du programme de juillet à décembre 2020. La deuxième contrainte concerne les mesures de restrictions mises en place dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire déclaré par le gouvernement pour faire face au COVID-19 au mois à partir de mars 2020. Bien que salutaires, ces mesures ont empêché l’organisation des réunions, missions et ateliers de consultations prévus.

Les réalisations de 2020 se sont focalisées sur : i) l’élaboration du document de PNAT et de l’avant-projet de LAT ; ii) la communication sur les livrables de la réforme de l’AT (PNAT, LAT, etc.) ; iii) la réalisation des études de base dans les secteurs clés pour l’AT (agriculture et forêt); iv) le renforcement des capacités du MinAT ; v) la réalisation du SNAT et vi) l’appui aux processus d’AT conduits par les PIREDD à l’échelle provinciale et locale.

Les efforts consentis ont permis à la RDC de se doter d’une PNAT et d’un projet de LAT prenant en compte les enjeux économiques, sociales et environnementaux de l’AT. Grace à cette avancée, le pays dispose désormais et cela pour la 1ère fois, d’instruments juridiques et réglementaires lui permettant d’optimiser les affectations des usages de son vaste territoire dans une optique de gestion des ressources naturelles, particulièrement forestières. Des progrès ont été accomplis également dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles du MinAT. Ils concernent entre autres : i) l’adoption du décret de création du COPIRAT ; ii) la sécurisation de la prise en charge de la CAT et du SG/AT et ii) la mise en place et l’opérationnalisation de ONAT[[6]](#footnote-6) avec l’appui de WRI.

Les autres chantiers clés de la réforme par contre n’ont pas connu d’évolution significative à cause de COVID-19 et de la non-disponibilité de financement. Il s’agit notamment de l’étude du SNAT et de l’élaboration des guides méthodologiques pour les processus PPAT, PLAT et zonage des terroirs villageois. Malgré cette contrainte, le groupement des firmes STUDI & IDEA a produit le rapport provisoire des diagnostics sectoriels et spatiaux » (livrable capitale pour l’étude du SNAT) ainsi que la version provisoire des « guides méthodologiques pour l’élaboration des PPAT (SPAT) et PLAT. Les consultations et les validations prévues n’ont pas eu lieu à cause des contraintes évoquées ci-haut. Il en est de même du draft de « guide méthodologique de zonage participatif des terroirs villageois et entités territoriales » rédigé par le consultant national en planification dans le cadre de l’AT mobilisé par le PNUD.

# Etat d’avancement des activités prévues dans le PTBA 2020

**Tableau 1 - Activités prévues et réalisées, résultats attendus et atteints au bout de la période sous examen.**

| **Activités prévues dans le PTBA** | **Activités réalisées** | **Résultats attendus** | **Résultats atteints** | **Degré de réalisation en %** | **Sources de vérification** | **En cas d’une réalisation ≤ à 100%, activités prévues pour plus tard/ou commentaires** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **VOLET 1 : JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRE** | | | | | | |
| **Résultat 1 : La RDC est dotée d'un référentiel juridique et réglementaire de l'AT pour le cadrage des programmes publics de développement** | | | | | | |
| Appuyer le processus d’élaboration participative et consensuelle du document de politique nationale de l'AT | * Atelier national de validation du document de PNAT, * Retraite de finalisation du document de PNAT, * Consultations complémentaires des parties prenantes (SC/GTCRR, CAFI, FONAREDD), * Cérémonie de présentation officielle de la PNAT, * Transmission officielle de la PNAT au Gouvernement pour examen et adoption | * PNAT validé techniquement par toutes les parties prenantes, * la PNAT adopté par le gouvernement en conseil des ministres | * PNAT validé techniquement le 15/01/2020 par les parties prenantes, * PNAT adopté par le gouvernement en conseil des ministres le 3/7/2020, * Cadre logique de la PNAT validé le 17/12/2020, * Plan d’action de mise en œuvre de la PNAT validé le 17/12/2020. | 100% | * Rapport de l’atelier national de validation du 15/01/2020, * Rapport retraite Zongo (22-29/02/2020), * Lettre de transmission du MinAT, * Document de PNAT adopté, * Rapport de l’atelier sur les avancées de la réforme de l’AT du 17/12/2020, * Cadre logique de la PNAT, * Plan d’action de la mise en œuvre de la PNAT, * Rapports du MinAT |  |
| Appuyer le processus d'élaboration participative et consensuelle du projet de loi-cadre sur l'AT | * Atelier national de validation du document de PNAT, * Retraite de finalisation du document de PNAT, * Consultations complémentaires des parties prenantes (SC/GTCRR, CAFI, FONAREDD), * Cérémonie de présentation officielle de la PNAT, * Transmission officielle de la PNAT au Gouvernement pour examen, adoption et passage au parlement pour examen et adoption. | * Avant-projet de LAT validé par toutes les parties prenantes, * Projet de LAT adopté par le Gouvernement en conseil de ministres, * Projet de LAT adopté par le parlement, * LAT promulgué. | * Avant-projet de LAT validé le 22/01/2020 par les parties prenantes, * Avant-projet de LAT   Adopté par le gouvernement en conseil des ministres du 18/09/2020 et transmis officiellement au parlement pour examen et adoption | 98% | * Rapport de l’atelier national de validation du 22/01/2020, * Rapport retraite Zongo (22-29/02/2020), * Lettre de transmission du MinAT, * Projet de LAT * Rapports du MinAT | Le projet de LAT n’a pas fait l’objet d’examen et d’adoption par le parlement. Le processus de changement du bureau de l’Assemblée nationale en est une des causes. |
| Appuyer la mise en œuvre du plan de communication et vulgarisation sur la politique et la Loi-cadre d'AT | * Consultation sur le draft 0 du draft amélioré du plan de communication, * Production du draft amélioré du plan de communication | * Plan de communication de la réforme de l’AT validé et mis en œuvre | * Draft amélioré du plan de communication disponible | 80% | * Draft du plan de communication, * Version finale du plan de communication, * Rapports du MinAT | * Activité impactée par le manque de budget et le contexte COVID-19, * Atelier de validation et la mise en œuvre du plan reporté. |
| **VOLET 2 : ORGANISATIONNEL ET INSTITUTIONNEL** | | | | | | |
| **Résultat 2 : La RDC est dotée d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation performantes et professionnelles** | | | | | | |
| Fournir un appui ciblé au Secrétariat général à l’AT (bureau du SG et directions clés ) | * Paiement des incitations salariales aux cadres et agents impliqués dans la réforme de l’AT, * Prise en charge des frais de communication (crédits tél). | Fonctionnement du SG/AT assuré | Fonctionnement du SG/AT assuré | 100% | Rapports du MinAT |  |
| Mettre en place et/ou faire fonctionner les structures (institutions) de pilotage et de mise en œuvre du processus de la réforme AT | * Re-écriture du projet de décret portant création du COPIRAT et son organe technique (CT) | * COPIRAT et CT fonctionnels | Draft du projet du décret de création de COPIRAT et CT resoumis au gouvernement pour examen et approbation | 50% | * Draft du projet de décret de création du COPIRAT + CT, * CR du COPIRAT, * Rapports du MinAT | Examen en cours |
| **Résultat 3 : Les capacités (techniques, humaines et matérielles) et le leadership de l'Administration centrale et provinciale du Ministère de l'AT sont renforcés pour appuyer le processus de réforme de l'AT** | | | | | | |
| Réaliser "**l’audit institutionnel et organisationnel**" du MinAT | RAS | * TdR de la mission, * Recrutement d’un expert, * Rapport de l’audit + recommandations disponibles | RAS | 0% | Rapports du MinAT | Réflexion en cours sur la pertinence de l’activité |
| Organiser des "**formations de mise à niveau**" du personnel de l’administration de l’AT existant au niveau central et provincial | * Mise en œuvre du processus de recrutement d’un cabinet spécialisé e appui au MinAT | * Plan de formation validé, * Personnel de l’administration de l’AT mis à niveau TdR de la mission, | * Appel d’offres publiés, * Cabinet KPMG recruté, * Note de cadrage méthodologique produit, * Rapport diagnostic sur la situation des RH + recommandations (en cours) | 30% | * Site web Media Congo et PNUD (E-tendering) * Note de cadrage méthodologiques, * Rapport MinAT | * Feedback tardif du MinAT lors des enquêtes diagnostics, COVID-19, * Formations proprement dites en attente du plan directeur de formation |
| Primes pour les cadres et agents de l’administration de l’AT | RAS | Cadres et agents du SG/AT mobilisés | RAS | 0% | Rapports du MinAT | Besoin non exprimé |
| Développer le "**Plan directeur informatique**" du MinAT | Mise en œuvre du processus de recrutement d’un cabinet spécialisé e appui au MinAT | Plan informatique directeur validé, | * Appel d’offres publiés, * Cabinet KPMG recruté, * Note de cadrage méthodologique produit, * Rapport diagnostic du SI (système d’information) en cours | 30% | * Site web Media Congo et PNUD (E-tendering) * Note de cadrage méthodologiques, * Rapport MinAT | * Feedback tardif du MinAT lors des enquêtes diagnostics, * COVID-19 |
| Mettre en place et opérationnaliser le **système d'information interne** (site Web) | RAS | Système d’information opérationnel | RAS | 0% | Rapports du MinAT | En attente du plan informatique directeur Activité prévu au 2ème semestre 2020 |
| Mettre en place et opérationnaliser le **système d'information externe (plateforme informatique)** | RAS | Système d’information opérationnel | RAS | 0% | Rapports du MinAT | En attente du plan informatique directeur Activité prévu au 2ème semestre 2020 |
| Mettre en place et opérationnaliser "**l'Observatoire des territoires**" du MinAT | * Elaboration des TdR de l’ONAT, * Elaboration du draft 0 du projet de création de l’ONAT, * Consultation des parties prenantes sur le draft de projet de décret de l’ONAT, * Mise en place de l’ONAT | ONAT opérationnel | * Draft du projet de décret disponible, * Draft des TdR de l’ONAT disponible, * ONAT installé et équipé | 70% | Rapport WRI | Il reste la formation des experts de l’ONAT |
| Travaux préparatoires au SNAT, SPAT, etc. | * Elaboration du plan des consultations sur les outils AT, * Elaboration des TdR des ateliers de consultations | Parties prenantes consultées et impliquées dans toutes les étapes des processus AT (SNAT, guides, …),  Consultations réalisées y compris en provinces | * Consensus sur les approches de consultations en temps de COVID-19, * TdR des consultations disponibles, * Ministères sectoriels mobilisés | 30% | Rapport WRI | Activité reportée à cause du manque de financement + contexte COVID-19 |
| Réaliser des analyses spatiales montrant les pressions sur la forêt et les milieux sensibles | RAS | RAS |  | 0% |  | Réflexion en cours sur la pertinence de l’activité |
| Elaborer les guides de surveillence-regulation tenant compte des impératifs de respect des écosystèmes | Mobilisation d’un consultant par WRI pour réaliser les guides | Guides de surveillence-regulation disponibles | * Draft de guide disponible | 75% | Rapport WRI | Activité en charge de WRI. Retard occasionné par le contexte  COVID-19 |
| Réaliser les analyses sectorielles en vue de l'élaboration de la PNAT et du SNAT -JALON LOI/2018a | * Poursuite du processus de recrutement des cabinets spécialisés pour la réalisation de 2 études (agri + forêt), * Lancement du processus de mise en place des groupes thématiques (GT)/l’AT, * Consultation des parties prenantes sur les TdR produits | * Groupes thématiques de l’AT fonctionnels, * Etude sur le capital forestier réalisé, * Etude sur le potentiel agricole réalisé. | * Draft des TdR des GT de l’AT disponibles, * Membres des GT identifiés, * 2 cabinets recommandés par le procurement (processus de sélection des cabinets en phase finale). | 30% | * TdR des GT * Versions provisoires et définitives des études réalisées, * Rapport des ministères impliquées (agri + MEDD) | Signature des contrats avec les cabinets recommandés en attente de financement 2ème tranche CAFI. |
| Assurer la coordination, la mise en cohérence, le contrôle-qualité, le suivi-évaluation technique des processus d’AT y compris appui aux PIREDD | * Appui au processus d’élaboration du SPAT/Ituri (PIREDD-O), * Appui au processus d’élaboration du SPAT/Sud-Ubangi * Facilitation des travaux d’élaboration des légendes harmonisées des cartes des PSG * Elaboration du guide méthodologique de zonage participatif des terroirs villageois et entités territoriales (Jalon 2018b) | * Processus AT (national et provinciaux) conduits de manière cohérente, * Guide méthodologique de zonage validé | * PIREDD Oriental, Sud-Ubangi ont été appuyés * Draft amélioré du Guide méthodologique de zonage produit , * Prochaines étapes définies (test dans les PIREDD, validation, finalisation et diffusion) | 75% | Rapport et notes de contribution des consultants | Non disponibilité et clôture du contrat de l’expert en AT recruté en juillet 2019. Activité impactée par le contexte COVID-19 et à recadrer, particulièrement l’élaboration du guide de zonage. |
| **VOLET 3 : TECHNIQUE** | | | | | | |
| **Résultat 4 : La vision commune sur l’affectation de l’espace est dégagée et oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable** | | | | | | |
| Appuyer le processus d'élaboration du **Schéma National d'AT** (SNAT) | * Production des versions provisoires des diagnostics sectoriels, * Consultation des parties prenantes sur les drafts produits (en cours) | Rapport définitif des diagnostics sectoriels et leurs orientations stratégiques validé | Versions provisoire disponible | 70% | Versions provisoires et définitives du rapport de diagnostics sectoriels | Activité impactée par le contexte COVID-19 et reportée au 2ème semestre 2020 |
| Appuyer le processus d'élaboration des **guides méthodologiques (GM)** pour la conduite des processus provinciaux et locaux d’AT (SPAT et PLAT)  Appuyer l'élaboration de l'**Atlas de l'AT** | * Production des versions provisoires des GM pour l’élaboration des SPAT et PLAT, * Consultation des parties prenantes sur les drafts produits (en cours) | GM des SPAT et PLAT validés et finalisés | Versions provisoires des GM des SPAT et PLAT disponibles | 70% | Versions provisoires et définitives des GM des SPAT et PLAT | Activité impactée par le contexte COVID-19 et reportée au 2ème semestre 2020 |

# Etat d’avancement des résultats du Programme

**Tableau 2 - Cadre de résultats du programme**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Effet : les investissements publics et privés sont effectués dans un cadre global de l’utilisation de l’espace qui concourt à la préservation des forêts et au développement durable de la RDC** | | | | | | | | | | | | |
| **Résultats** | **Indicateurs** | **Baseline** | | | **Cibles** | | **Résultats** | | | | **Commentaires** | **Ajustement de la cible (cas échéant)** |
| **Valeur** | **Année** | **Source** | **2017** | **2018** | **2017** | **2018** | **2019** | **2020** |  |  |
| **Résultat n°1 :**  La RDC est dotée d'un référentiel juridique et réglementaire de l'AT | 1.1Nombre d’analyses de base pour l'élaboration d'une PNAT intégrant les objectifs de la Stratégie nationale cadre REDD+ disponibles **(Jalon LOI 2018a)** | 0 | 2017 | Rapports (projet, MinAT, indépendants),  évaluations | 0 | 6 | 0 | 0 | 1 | 1 | (i) Revue du cadre juridique de l’AT réalisée.  (ii) recrutement des cabinets spécialisées pour conduire 2 études (agriculture + forêt) en phase finale. Signature des contrats en attente de transfert de fonds CAFI. | 3 études retenues : i) revue cadre juridique de l’AT, ii) étude du potentiel agricole de la RDC et iii) étude du capital forestier national |
| 1.2 Existence de la PNAT consensuelle tenant compte des enjeux nationaux et internationaux de la REDD+ (**jalon LOI 2020)** et disposant d’une étude d’impact socio environnementale stratégique | 0 | 2017 | Rapports (projet, MinAT,  indépendants),  évaluations | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | Document de la PNAT validé le 15/01/2020 et adopté par gouvernement en conseil des ministres du 3/7/2020 |  |
| 1.3 Existence d'un avant-projet de LAT avec des dispositions sur le développement durable et la sauvegarde des écosystèmes (forestiers) comme axe majeur + une étude socio environnementale stratégique | 0 | 2017 | Journal officiel, Rapports projet, Rapports et indépendants,  évaluations | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | Projet de LAT validé le 22/01/2020, adopté par le gouvernement en conseils des ministres du 18/9/2020, et transmis pour examen et adoption |  |
| 1.4 Existence d'un Plan de communication et de vulgarisation sur la PNAT + la LAT | 0 | 2017 | Rapports (projet, MinAT,  indépendants),  évaluations | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | Draft de plan de communication revu disponible | Validation et mise en œuvre en attente de financement CAFI |
| **Résultat n° 2 :** La RDC est dotée d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation de la réforme de l'AT, légales, | 2.1 Nombre d’institutions de pilotage, de mise en œuvre et concertations dans le cadre du processus de la réforme de l’AT, légales, performantes et fonctionnels (COPIRAT, CT et Administration de l’AT) | 1 | 2017 | Rapports (projet, MinAT, indépendants),  évaluations | 0 | 3 | 2 | 2 | 2 | 2 | (i) Projet de Décret COPIRAT et CT resoumis au gouvernement, (ii) existence d’un CT informel et (iii) SG/AT renforcé et impliqué dans le processus de la réforme de l’AT. |  |
| 2.2 Degré d’implication de l’administration de l’AT dans le pilotage, la mise en œuvre et les concertations dans le cadre du processus de la réforme de l’AT | Très faible | 2017 | Rapports (projet, MinAT, indépendants),  évaluations | faible | forte | faible | moyen | Elevé | Elevé | Participation active aux travaux aux différents chantiers de la réforme de l’AT (PNAT/LAT, enquête KPMG) : revues des livrables, consultations, réunions et missions du FONAREDD sur l’AT. |  |
| **Résultat n°3 :**  Le MinAT est restructuré et doté de moyens humains et matériels de haut niveau pour renforcer ses capacités et son leadership et appuyer le processus de réformes de l'AT | 3.1 Existence de la cellule d’appui technique à la reforme AT (CAT) fonctionnelle | 0 | 2017 | Rapports (projet, MinAT, indépendants),  évaluations | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | Fonctionnement de la CAT assuré (salaires, fournitures, Internet, communication, etc.) |  |
| 3.2 Existence d’un programme de renforcement des capacités (mise à niveau) du MinAT opérationnel. | 0 | 2017 | Rapports (projet, MinAT, indépendants),  évaluations | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | KPMG recruté. Démarrage et cadrage méthodologique de la mission réalisés. Diagnostics en cours. | Activité en cours |
| 3.3 Existence d’un système de gestion du SIG / Observatoire des territoires (ONAT) opérationnel | 0 | 2017 | Rapports (projet, MinAT, indépendants),  évaluations | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | (i) Draft du projet de décret de l’ONAT disponible, (ii) Arrêté ministériel de création de l’ONAT disponible, (iii) ONAT mis en place et équipé. | Activité en charge de WRI. En cours |
| 3.4 Existence d’un atlas de l’AT fonctionnel | 0 | 2017 | Rapports (projet, MinAT, indépendants),  évaluations | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | En attente du SNAT | Activité en charge de WRI |
| **Résultat n°4** :  La vision commune sur l’affectation de l’espace est dégagée et oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable | 4.1 Existence d’un Schéma national d’AT (SNAT) élaboré et validé, | 0 | 2017 | Rapports (projet, MinAT, indépendants),  évaluations | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | Version provisoire du rapport des diagnostics sectoriels rédigé et soumise aux consultations | Activité en attente de ressource pour financer les consultations |
| 4.2. Nombre de guides méthodologiques pour l'élaboration des outils de planification des territoires suivants : SPAT et PLAT élaborées et validés | 0 | 2017 | Rapports (projet, MinAT, indépendants),  évaluations | 0 | 6 | 0 | 0 | 0 | 6 | versions provisoires des GM disponibles et soumises aux consultations | Activité en attente de ressource pour financer les consultations |
| 4.3 Nombre des SPAT préparés par les PIREDD grâce aux guides méthodologiques mis à disposition par le programme | 0 | 2017 | Rapports (projet, MinAT, indépendants),  évaluations | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | En attente des guides |  |
| 4.4 Nombre des PLAT développés par les PIREDD grâce au guide méthodologique mis à disposition par le programme | 0 | 2017 | Rapports (projet, MinAT, indépendants),  évaluations | 0 | N/D | 0 | 0 | 0 | 0 | En attente des guides |  |

***Note :*** *Les effets, les résultats, les indicateurs et les cibles devront être présentés* ***tels qu’ils apparaissent dans le document du Programme REDD+*** *de sorte à rendre compte des accomplissements par rapport aux objectifs du Programme. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc. et des colonnes supplémentaires pour les années. Au cas où des ajustements ont été faits, joindre le compte rendu du comité de pilotage de programme ayant validé ces ajustements*

# Contribution du programme à l’atteinte des Indicateurs harmonisés FONAREDD-CAFI

**Tableau 3 - Progrès vers les indicateurs FONAREDD-CAFI couverts par le programme.**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateurs révisés** | **Ligne de base en RDC (ou date à laquelle elle sera renseignée)** | **Cible**  **(approuvée dans le document de programme)** | **Fréquence de reporting** | **Progrès réalisés** |
| Politique de l'AT élaborée, évaluation stratégique socio-environnementale faite | Absence d'une Politique d'AT (2016) | La RDC est dotée d’une politique d’AT qui soutient sa vision du développement durable | 1 fois à la fin  du projet | Un (1) document de PNAT élaborée, validé techniquement par les parties prenantes le 15/01/2020 et adopté par le gouvernement en conseil des ministres du 3/7/2020. |
| Loi sur l'AT élaborée, évaluation stratégique socio environnementale faite | Absence des textes juridiques de l’AT(2016) | Un projet de Loi Cadre est déposé au Parlement et son évolution parlementaire est accompagnée. | 1 fois à la fin  du projet | Un (1) projet de Loi relative à l’AT rédigé, validé le 22/01/2020, adopté par le gouvernement en conseil des ministres du 18/9/2020 et transmis au parlement pour examen et adoption. |
| Existence d’un schéma national de l’AT(SNAT) | Existence d’un code traitant à la fois de l’urbanisme et de l’AT (2016) | Schéma national d’AT (SNAT) | 1 fois à la fin  du projet | Une (1) version provisoire du rapport de diagnostics sectoriels rédigée et soumise à la consultation pour collecte des avis et observations. |
| Existence du ou des guides | Aucun (2016) | Un guide est élaboré qui propose une méthodologie adaptée aux différents objectifs et niveaux de l’AT : i) Schémas d’ETD et de leurs plans de développement, ii) PGRN et iii) des études sectorielles destinées aux plans | 1 fois à la fin  du projet | Des versions provisoires des guides méthodologiques pour la réalisation des SPAT/PPAT/PLAT et de zonage des terroirs villageois rédigées et soumises à la consultation pour collecte des avis et observations. |
| Nombre d’analyses de base pour l'élaboration d'une PNAT intégrant les objectifs de la Stratégie nationale cadre REDD+ disponibles | Absence d'une étude (2016) | (1) Une analyse d’experts projette la vision du contenu de la Politique et (2) Des études sectorielles, multisectorielles, et régionales sont conduites pour alimenter la PNAT, le SNAT et les SPAT. | 1 fois à la fin  du projet | Recrutement des cabinets spécialisés pour la réalisation de 2 études de base (capital forestier + potentiel agricole) en phase finale (il reste à conclure e contrat et à lancer l’étude). |

*Note : Si les lignes de base ne sont pas encore renseignées, indiquer quand elles le seront, avec quels moyens, et comment le suivi en sera fait. A noter, qu’il est attendu que les lignes de base soient renseignées au plus tard à la fin de la première année de mise en œuvre.*

# Contribution du programme à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention

**Tableau 4 - Progrès vers les Jalons de la LOI**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Période de Janvier 2020 à Juin 2020** | | | | | |
| **N°** | **Descriptif du Jalon** | **Objectifs** | **Progrès accomplis** | **Points d’attention particulière** | **Solutions proposées** |
|  | **Jalon 2018** |  |  |  |  |
|  | Des « analyses de base réalisées pour l'élaboration d'une politique d’AT » intégrant les objectifs de la Stratégie nationale cadre REDD+ | * Réaliser 8 études de base dans les secteurs clés afin d’alimenter le processus d’élaboration du document de PNAT | * Recrutement des cabinets pour réaliser 2 études (agri et forêt) en phase finale ; * Prise en compte des secteurs concernés par les 5 autres études dans les diagnostics sectoriels PNAT et le SNAT ; * Mise en place des groupes thématiques de l’AT. | * Blocage du processus de recrutement des cabinets à cause de la non-disponibilité de ressources nécessaire à la conclusion des contrats, * Adaptation nécessité des approches méthodologiques avec le contexte COVID-19, * Report de l’activité pour 2021. | * Décaissement de la 2èmetranche de fonds CAFI alloué au projet AT, * Priorisation de 2 études en 2021, |
|  | Un « guide méthodologique » est élaboré, accompagné de normes de qualité claires, pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois et des entités territoriales, dans le cadre des programmes intégrés et sur base des démarches locales de planification déjà réalisée, ainsi que |  | 1 draft amélioré du guide a été élaboré et partagé aux parties prenantes pour collecter leurs avis et contribution afin de planifier un atelier de validation | * Test dans les PIREDD, finalisation et validation du Guide retardés à cause de la non-disponibilité et du contexte COVID-19, | * Décaissement de la 2ème tranche de fonds CAFI alloué au projet AT, * Priorisation du guide en 2021, * Besoin d’une revue complémentaire du draft de Guide disponible afin de prendre en compte les enjeux du 2ème partenariat CAFI-RDC en rapport avec les PIREDD (PSAT, PSE, etc.), * Nécessité d’intégrer la légende des cartes dans le Guide. |
|  | Un effort ciblé pour garantir que la « programmation géographique nécessaire à la levée du moratoire sur les concessions forestières industrielle » sera réalisée dans le cadre d’une démarche d’aménagement du territoire. |  | Processus de recrutement des cabinets conduit et arrivé en phase finale : 1 cabinet recommandé par l’unité achats du PNUD pour l’étude sur le capital forestier de la RDC, | * Résultat en attente de l’étude sur le capital forestier qui est actuellement bloqué (cf. point a) | * Décaissement de la 2ème tranche de fonds CAFI alloué au projet AT, * Priorisation de 2 études en 2021, |
|  | **Jalon 2020** |  |  |  |  |
|  | Une « Politique d’Aménagement du Territoire » respectueuse de la ressource forestière et des droits et besoins des communautés locales et peuples autochtones, et schémas directeurs provinciaux d’aménagement du territoire développés dans toutes les zones des programmes intégrés et validés dans au moins trois zones de programmes intégrés | (i) Assurer la cohérence des politiques et actions sectorielles avec les logiques territoriales dans une logique de gestion durable du patrimoine naturel et forestier du pays | La RDC est dotée d’une PNAT et d’un projet de LAT adopté par le gouvernement | * Evaluation stratégique environnementale de la PNAT et du projet de LAT, * Suivi du processus d’adoption du projet de LAT au parlement, * Information, sensibilisation et vulgarisation sur la PNAT et la LAT, * Mise en œuvre de la PNAT en tenant compte de la dimension gestion durable des forêts. | * Contacter l’ACE examiner les modalités de l’ évaluation stratégique environnementale de la PNAT et de la LAT, * Exécuter le plan de communication de la réforme de l’AT, * Organiser une réflexion sur la mise en cohérence des politiques sectorielles dans le contexte de la RDC. |

# Exécution financière

1. ***Niveau de décaissement***

Le programme AT n’a reçu aucun transfert de fonds de CAFI ou d’un autre bailleurs. Par contre il a bénéficié des avances (préfinancement) du PNUD entre juillet et décembre 2020.

**Tableau 5 - Taux de décaissement du Programme.**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultats** | **Budget**  **Total (USD)** | **Budget**  **prévu 2020 (USD)** | **Dépenses**  **au 31/12/2020 (USD)** | **Solde au 31/12/2020 (USD)** | **Taux de décaissement au 31/12/2020 (%)** |
| **Résultat 1** : la RDC est dotée d'un référentiel juridique et réglementaire de l'AT pour le cadrage des programmes publics de développement | 368739,25 | 316142,00 | 298 684,83 | 17457,17 | 94,48 |
| **Résultat 2**: la RDC est dotée d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation performantes et professionnelles | 271996,00 | 138435,00 | 0,00 | 138435,00 | 0,00 |
| **Résultat 3** : les capacités et le leadership de l'Administration centrale et provinciale du MinAT sont renforcés pour appuyer le processus de réforme de l'AT | 1720261,75 | 898600,00 | 629 732,74 | 268867,26 | 70,08 |
| **Résultat 4 :** la vision commune sur l’affectation de l’espace est dégagée et oriente les politiques publiques afin de promouvoir une crois-sance inclusive et durable | 1 660 125,25 | 825314,00 | 489 556,42 | 335757,58 | 59,32 |
| **Résultat 5 :** la gestion et coordination d’ensemble des activités est assurée | 978 877,75 | 421509,00 | 678 548,95 | -257039,95 | 160,98 |
| **Total** | **5 000 000,00** | **2 600 000,00** | **2 096 522,94** | **503 477,06** | **80,64** |

***N.B. Commenter le tableau.*** *Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNDG sera envoyé directement par les services financiers au MPTF.*

**Commentaire :**

Ce tableau indique que :

* le montant total de transfert du fonds CAFI (1ère tranche) à ce jour s’élève à 5 M$ sur les 8 M$ alloués au programme AT,
* le programme a décaissé 2 096 522,94 USD sur les 2 600 000 USD prévus en 2021 dans le PTA, ce qui représente 80,64% alors que les ressources disponibles étaient déjà épuisées fin juin 2020. Cette situation se justifie par l’octroi des avances (préfinancement) par le PNUD à partir de juillet 2020,
* le résultat 1 accuse un taux de décaissement de 94,48% suite au paiement des factures de la firme IDEA consult International contre les livrables finalisés (rapport de diagnostics, document de PNAT et projet de la LAT),
* le résultat 2 par contre n’a pas contribué au décaissement au cours de cette année car le COPIRAT n’a pas été mise en place et qu’aucune réunion n’a été organisée dans ce cadre,
* les taux de décaissement des résultats 5 (160,98 %) et 3 (70,08%) comptent parmi les plus élevés. Ces derniers ont bénéficié des avances du PNUD pour couvrir respectivement les dépenses de la « coordination et gestion du projet » ainsi que celles de fonctionnement du MinAT (SG/AT et CAT).
* le résultat 4 (SNAT + guides) est de 59,32 %. Les dépenses y relatives concernent le paiement de la facture de STUDI portant sur la version provisoire du rapport des diagnostics sectoriels et spatiaux produits dans le cadre du processus SNAT
* la non-disponibilité de financement et le contexte de COVID-19 ont impacté négativement la performance du programme car la plupart des activités ont été reportées. Il s’agit particulièrement des consultations et validations des livrables produits par STUDI

1. ***Liste des agences locales ou partenaires locaux d’exécution (ALE ou PLE)***

**Tableau 6 - Suivi des contrats des ALE/PLE.**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N° du**  **Contrat** | **Intitulé et thématique** | **Montant (USD)** | **Date signature contrat** | **Date début des travaux** | **Date fin Contrat** | **Délai Exé-cution Prévu** | **Commentaires** |
| RPA/FO/  AT/LG/  2019-10 | Responsable Party agreement (RPA) avec WRI pour la mise en œuvre des activités du programme AT ci-après : i) mise en place ONAT, ii) formation du personnel du MinAT, iii) productions des cartes, iv) atlas de l’AT et v) cadres et outils de dialogue sur le SNAT | 630 000,00 | 01/07/2019 | 01/07/2019 | 31/03/2021 | 19 mois | Réalisations de WRI : i) état de lieu de l’UAAT et ii) état de besoin et draft décret création de l’ONAT, |
| LOA MINAT-2020 | Renforcement des capacités du MinAT dans la mise en œuvre de la réforme de l’AT | 477 100,00 | 24/02/2020 | 01/01/2020 | 31/12/2020 | 12 mois | Couverture médiatique, prise en charge du fonctionnement CAT + SG/AT, réunions et ateliers de consultation, ateliers de validation, etc. |

**Commentaire :**

Le PNUD a signé un accord (RPA) le 1er juillet 2019 avec WRI pour confier la mise en œuvre des activités à cette ONG pour un montant de **630.000,00 USD** pour 19 mois. C’est engagement firme du PNUD bien que n’apparaissant pas dans système ATLAS. Les activités concernées par cet accord sont reprises dans la proposition technique que WRI qui a été annexée au RPA. Il s’agit de (d’) :

* + mettre en place et opérationnaliser l’Observatoire national de l’AT (ONAT)/SIG,
  + produire des cartes thématiques pour tous les processus de la réforme de l’AT,
  + produire l’Atlas et le portail de l’AT,
  + assurer la mise à niveau du personnel de l’Administration de l’AT (central et provincial) sur base du plan de formation du MinAT,
  + Intégrer les mesures de sauvegardes environnementales et sociales de l’AT dans les plans opérationnels,
  + élaborer des guides de surveillence-regulation tenant compte des impératifs de respect des écosystèmes,
  + produire et vulgariser les cadres et des outils de dialogue et négociation sur les schémas d’AT,
  + intégration des mesures de sauvegardes environnementales et sociales de l’AT dans les plans opérationnels.

En outre, un LOA d’un montant égal à **477 100,00 USD** a été signé en février 2020 avec le MinAT afin de faciliter la mise en œuvre des activités ci-après :

* + assurer la couverture médiatique de grands évènements du MAT (émissions radios et télévisions) dans le but d’informer la population sur le processus de réforme et de promouvoir la culture et la pratique de l’AT en RDC,
  + organiser des assises (ateliers, conférences, etc.) prévues dans le cadre de la campagne de sensibilisation/vulgarisation sur le concept AT, la réforme de l’AT et les instruments/outils de planification spatiale disponibles (PNAT, LAT, etc.),
  + appuyer le fonctionnement du SG/AT et directions impliqués directement dans la mise en œuvre des activités du programme d’appui à la réforme de l’AT,
  + assurer le fonctionnement de la CAT.
  + assurer la participation de tous les acteurs dans les travaux des groupes thématiques (échanges et concertation), ateliers de consultation et de validation relatifs aux diagnostics sectoriels réalisés dans le cadre du processus SNAT,
  + mobiliser les personnes-ressources pour appuyer le processus d’élaboration des diagnostics sectoriels, particulièrement dans les groupes thématiques.

1. ***Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines (si applicable) :***

Non applicable (N/A)

1. ***Mobilisation des ressources supplémentaires ou des interventions d’autres partenaires***

Le PNUD a octroyé des avances remboursables au programme AT à hauteur de **512 741,22 USD** afin pour assure la mise en œuvre de quelques activités de juin à décembre 2020.

1. ***Révision révisions au budget du programme***

Le budget du programme n’a pas fait l’objet d’une révision budgétaire au cours de l’année sous-évaluation.

1. ***Audit de compte du programme***

Aucun audit de compte du programme n’ a été réalisé au cours de l’année 2020.

# Gestion participative

| **ETAPES** |  | **REALISATIONS** | **SOURCE DE VERIFICATION** |
| --- | --- | --- | --- |
| **Conception**  **du**  **programme** | 1 | **Identification des parties prenantes** : les parties prenantes ont été identifiés lors de la conception du programme :   * Présidence, Primature et Parlement, * Ministères sectoriels (agriculture, environnement & développement durable, affaires foncières, mines, énergie & ressources hydrauliques, éducation, santé, plan, * Provinces, * Etablissements publics (BEAU, CTR, FONAREDD, IGC, universités,), * Secteur privé (FEC), * Société civile (GTCRR, REPAPEL, OSC – PA, …) * Partenaires techniques et financiers (ONUHABITAT, FAO, BM, RFN, RFUK, WRI, …) | Liste et coordonnées des parties prenantes figurant dans les annexes des documents programme |
| **Echanges distincts avec les parties prenantes** :   * Plusieurs échanges réalisés avec les parties prenantes pour collecter leurs avis sur la réforme de l’AT (objectifs, résultats attendus, approches de mise en œuvre, activités clés, cadres institutionnels, financement, mécanisme de suivi-évaluation, etc. | Compte rendu des échanges dans les annexes des documents programmes  Photographies et vidéo des rencontres |
| **Ateliers de Diagnostics participatifs initiaux :**   * Retraite de Kisantu du 18 au 22 mai 2015 sur les réflexions sur une PNAT et un SNAT en RDC organisée sous la tutelle du ministère d’Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat (MATUH) avec l’appui du PNUD. Cette importante assise a regroupé les experts du MATUH, ceux des ministères sectoriels et de la SC. Elle a permis de définir le contexte, les enjeux, les défis et les orientations stratégiques de la réforme de l’AT. | Rapport de la retraite de Kisantu sur la réforme de l’AT |
| **Formulation des idées de programme (**objectifs, résultats, activités, cadres de résultats et budgets provisoires) :   * Un Document d’orientations stratégiques de la réforme de l’AT élaboré en 2015 | Document d’orientations stratégiques de la réforme de l’AT élaboré en 2015 |
| **Examen élargi et Validation des idées de programmes** : RAS |  |
| **Atelier de lancement** | 2 | **Atelier national de lancement** :   * L’atelier a eu lieu à Kinshasa du 15 au 16 mai 2017 et a connu la participation de 151 participants, représentant les différentes parties prenantes suivantes : (i) la partie gouvernementale (Ministères centraux et provinciaux clés, l’Assemblée nationale, Administrations centrales et provinciales, Etablissements d’enseignement supérieur, universitaire et de la recherche scientifique, les Services étatiques, (ii) les Partenaires bi et multilatéraux, (iii) les Agences des Nations Unies, (iii) les organisations de la Société civile, (iv) les ONG internationales,…. | Le dépliant de vulgarisation du document programme permettant de largement diffuser une information fiable sur ses objectifs  Le compte rendu de l’atelier  Les bordereaux de diffusion dans les différentes chaines permettant de couvrir toutes les provinces. |
| **Renforcement des capacités des institutions clés** | 3 | **Comité de pilotage :** il est prévu de mettre en place un COPIRAT.  **Services techniques :** 7 directions techniques du SG/AT impliqués dans la réformes sont appuyés par le programme.  **Pool d’expert locaux et internationaux** : le programme a appuyé la mise en place de la CAT au sein du MinAT. Cette structure est composée de dix experts multidisciplinaires. Elle travaille en étroite collaboration avec les experts internationaux recrutés pour conduire les différents processus d’AT (STUDI, IDEA, WRI, etc.). Elle assure en outre l’interface du MinAT dans la réforme.  **Constitution d’un pool restreint d’expertise chargée de porter le projet** (consultants et fonctionnaires) : le programme recrute ponctuellement des consultants individuels pour appuyer la réforme de l’AT dans les domaines spécifiques. | Compte rendu des séances du Comté de pilotage portant en particulier sur la pérennité des experts, la suffisance et la disponibilité des moyens de renforcement des capacités (ou le programme d’acquisition de ces capacités) |
| **Etat des lieux du secteur** | 4 | N/A | Compte rendu du Comité de Pilotage sur l’analyse des textes  Choix des provinces validé par le Comité de Pilotage  Le compte rendu des ateliers provinciaux et des visites de site  L’état des lieux  Le compte rendu de l’état des lieux par le comité de pilotage  Compte rendu de l’atelier national sur l’état des lieux  Validation de l’état des lieux et des pistes de travail pour la politique et la réforme des textes. |
| **Rédaction de la note de politique nationale** | 5 | * Deux ateliers de présentation et de consultations sur le draft du rapport de diagnostics et orientations stratégiques pour l’élaboration de la PNAT, * Atelier national de validation de la PNAT à Kinshasa en date du 15/01/2020. Près de 140 personnes représentant toutes les parties prenantes aussi bien nationales que provinciales y ont participé. Il s’agit de la présidence, primature, ministères sectoriels, établissements publics, secteur privé, société civile, ONG et partenaires techniques et financiers. * Missions à Matadi, Kisangani, Lubumbashi * Retraite de finalisation et d’intégration des observations et contributions recueillies auprès des parties prenantes avant, pendant et après l’atelier de validation. Activité réalisée à Zongo du 22-29/2020 * Atelier de présentation des avancées de la réforme de l’AT organisé à Kinshasa le 17/12/2020. Cette assise a servi de cadre pour valider le cadre logique et la plan d’action de la mise en œuvre de la PNAT. La version finale de la PNAT intégrant les observations des parties prenantes (société civile, ministères sectoriels, secteur privé et PTF) a été largement partagé. | * les CR détaillés des échanges avec les groupes d’intérêt * la note de pré-validation * le compte rendu de l’atelier national de validation de la PNAT, * le rapport de la retraite de Zongo sur la PNAT er le projet de LAT, * le rapport de l’atelier de présentation des avancées de la réforme de l’AT |
| **Soumission de la politique en conseil des ministres et promulgation** | 6 | * Le MinAT a soumis le document de PNAT auprès des commissions gouvernementales au début du mois de juin 2020. Après examen, celles-ci ont donné leur avis favorable pour que le projet soit présenté au conseil des ministres du 3 juillet 2020 ou il a été analysé et approuvé. * L’étape suivante est la réalisation de l’étude stratégique environnementale. * Le processus de promulgation est en cours. | * lettre de transmission de la PNAT |
| **Lancement de projets pilotes d’envergure limitée permettant de suivre les hypothèses ou certaines des hypothèses de la politique** | 7 | N/A | N/A |
| **Rédaction des ébauches des textes juridique par le groupe d’expert** | 8 | * Atelier de validation de la note de recadrage méthodologique en novembre 2018. Près de 120 personnes représentant toutes les parties prenantes aussi bien nationales que provinciales y ont participé. Il s’agit de la présidence, primature, ministères sectoriels, établissements publics, secteur privé, société civile, ONG et partenaires techniques et financiers. * Consultations individuelles et collectives partielles des parties prenantes entre mars et décembre 2019 en vue de collecter les avis et les données sur le draft de l’avant-projet de LAT rédigé par les experts de la firme IDEA consult International & AED consult international recrutée par le PNUD en collaboration avec ceux de la CAT et du MinAT, * Les textes peuvent être de nature différente et compléter ou éclairer les applications spécifiques des chapitres des lois ou codes et règlements existants ou bien porter sur un corpus de loi complet (exemple de l’aménagement du territoire). | * Rapport de l’atelier de recadrage méthodologique, * Rapport de restitution des missions de collecte des données et de consultation des parties prenantes, * Draft de l’avant-projet de LAT. |
| 9 | * Atelier national de validation de l’avant-projet de validation de la LAT à Kinshasa en date du 22/01/2020. Près de 170 personnes représentant toutes les parties prenantes aussi bien nationales que provinciales y ont participé. Il s’agit de la présidence, primature, ministères sectoriels, établissements publics, secteur privé, société civile, ONG et partenaires techniques et financiers. * Retraite de finalisation et d’intégration des observations et contributions recueillies auprès des parties prenantes avant, pendant et après l’atelier de validation. Activité réalisée à Zongo du 22-29/2020, * Réunion tripartite CAFI-FONAREDD-PNUD-MinAT : * Présentation officielle de l’avant-projet de Loi relative à l’AT (date ??), Ces ateliers nationaux comprennent des représentants de l’ensemble des groupes d’intérêt, de la représentation nationale, de la société civile, des provinces. | * Rapport de l’atelier national de validation, * Rapport de la retraite de Zongo |
| Soumission des textes au Parlement | 10 | * Le Gouvernement a transmis le projet de LAT au parlement pour examen et approbation. * Cette étape sera suivie par la promulgation de la LAT, de sa vulgarisation et de la formulation des mesures d’application. | * Lettre de transmission du projet de LAT à la commission de lois du gouvernement disponible |
| Accompagnement du travail parlementaire sur les textes | 11 | N/A |  |

# Termes transversaux

## Gouvernance

Le programme a bénéficié de deux (2) COPIL au cours de l’année 2020. Le 1er COPIL organisé pour tous les projet du PNUD faisant partie du portefeuille CCEV du pilier CIDD a eu lieu les 20 et 24/01/2020. Il s’est focalisé sur l’évaluation des progrès accomplis en 2019 et la validation des interventions prévues en 2020. Aucune recommandations spécifiques n’a été formulée à l’égard du programme lors de cette assise.

Le second COPIL par contre s’est tenu le 21/12/2020 mais via la plateforme « Zoom »[[7]](#footnote-7). Consacré uniquement sur les programmes At et SC, ce COPIL a été organisé dans un contexte spécial marqué par résurgence des cas liés à la deuxième vague de Covid-19, l’épuisement de la 1ère tranche de financement CAFI et l’approche de la date de clôture initiale de deux projet fixé au 18/04/2021. Son double objectif était d’examiner et d’approuver la proposition du PTA 2021 et de la demande d’extension sans coût du programme pour 12 mois. Après débat et délibération, le COPIL a décidé de : i) l’approbation du PTA 2021 (janvier – juin 2021); ii) la prorogation de la durée du projet au 18/04/2022 (12 mois) et iii) l’approbation de la demande de décaissement de la 2ème tranche de fonds CAFI à hauteur de 2.205.161 USD).

## Genre

Les échanges entre le PNUD (unité genre) et le FONAREDD (expert genre) entamés en janvier et février 2020 pour améliorer la prise en compte du genre dans les activités et résultats du programme ont été interrompus à cause de l’impact des mesures contre le COVID-19. Elles seront relancées en 2020. L’objectif est de formuler des recommandations concrètes sur la prise en compte du genre dans l’AT.

Tableau 8 - Suivi des aspects Genre.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Critère** | **Actions prises pour intégrer l’aspect genre** | **Résultats** | **Coût en USD** | **Défis** |
| Mise en œuvre/Activités | RAS |  |  |  |
| Suivi-évaluation | RAS |  |  |  |

## Peuples Autochtones

La question des PA a fait l’objet de plusieurs échanges et rencontres entre le MinAT et les OSC des PA. Les délégués de ces structures ont participé activement aux travaux de finalisation de la PNAT et de l’avant-projet de LAT. Une séance de travail a été organisé au MinAT avec la DGPA sur l’intégration des préoccupations spécifiques des PA dans les deux documents. Par ailleurs, la LINAPYCO représentant par son président national a participé à la retraite de Zongo consacrée à la finalisation de la PNAT et de l’avant-projet de LAT validés en janvier 2020. A l’issu de ces échanges, les OSC des PA ont déclaré être satisfaits du niveau de prise en compte de leurs préoccupations dans la PNAT et l’avant-projet de LAT.

## Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.)

Rien à signaler

## Respect de normes environnementale et sociale

## Etude d’impact environnementale et sociale

L’étude stratégique environnementale » est consacrée par la constitution de la RDC. Des échanges très fructueux ont eu lieu entre le MinAT et l’agence congolais de l’environnement (ACE) sur les procédures et les modalités concrètes de la réalisation de ce travail pour la PNAT et le projet de LAT.

## 

## Mesures prises afin d’assurer le respect de chacune des sauvegardes

**Tableau 9 - Suivi des mesures/principes de sauvegardes.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| FONAREDD (2016) | Les réalisations | Le coût en USD | Les défis rencontrés |
| Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l’accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité.  (Cancun a ; IFC norme 6) | * Prise en compte de ce principe dans la vision, les objectifs et orientations stratégiques de la PNAT et de la LAT |  |  |
| Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b) | * Rédaction d’un décret portant création du COPIRAT et son CT impliquant toutes les parties prenantes, * Prise en compte de ce principe dans la PNAT et la LAT prévoyant la mise en place des conseils interministériels (multi-acteurs) de l’AT à tous les échelons de gouvernance territoriale, |  |  |
| Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d’éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes  (IFC norme 4) | * Prise en compte de ce principe dans la PNAT l’orientation stratégique de la PNAT portant sur l’optimisation des affectations des usages des espaces et l’utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles. |  |  |
| Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées  (Cancun f ; IFC norme 1) | N/A |  |  |
| Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l’émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones | * Prise en compte de ce principe dans la vision dans la vision de la PNAT : un Congo attractif et compétitif sur le plan économique, tout en veillant aux sauvegardes environnementales et sociales. |  |  |
| Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales  (Cancun d) | * Organisation des consultations sur les diagnostics, la PNAT et la LAT impliquant toutes les parties prenantes * Prise en compte de ce principe dans les principes fondamentaux de la PNAT et de la LAT (consultation, participation, concertations, etc.) et la section sur les structures de mise en œuvre qui sont toutes multi-acteurs. |  |  |
| Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu’ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées  (Cancun c ; IFC norme 3,5,7) | * Prise en compte de ce principe dans la PNAT et le projet de LAT. |  |  |
| a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ; | * Prise en compte de ce principe dans la PNAT et le projet de LAT. |  |  |
| b) Mesures visant à réduire les déplacements d’émissions. | * Prise en compte de ce principe dans la PNAT et le projet de LAT. |  |  |
| C) Norme de performance 2 : Main-d’œuvre et conditions de travail | N/A |  |  |

# Gestion des risques

**Tableau 10 - Gestion des risques.**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Identification des risques** | | | **Traitement du risque** | | | **Suivi du risque** |
| **Description du risque** | **Période d'identi-fication** | **Catégorie**  **de risque** | **Action(s)** | **Respon-sabilité** | **Date limite** | **Avancement** |
| L’instabilité politique freine la réalisation des ambitions d’AT et de REDD | 2017 | Politique | Efforts de sensibilisation sur la REDD+ et l’importance de l’AT en concertation avec les Ministères, le CTR, le SE/FONAREDD et autres entités concernées (plaidoyer pour le maintien de ces priorités au plan des politiques nationales quelle que soit l’évolution politique du pays). | PNUD,  CTR,  FONAREDD | **-** | Risque non matérialisé en 2020 |
| Le mandat fédérateur du MinAT est remis en question par les institutions, les ministères au niveau central et provincial | 2017 | Politique | Approche technique vise à favoriser la prise de décision basée sur les données et les analyses scientifiques, (2) arbitrages politiques pour résoudre les conflits via le COPIRAT | PNUD, MinAT | **-** | Risque non matérialisé en 2020 (le MinAT a été maintenu). |
| Les tensions et conflits sectoriels relatifs à l’affectation des territoires sont insolvables par le biais des mesures d’arbitrage préconisées par le MinAT du fait de la fragmentation de compétences entre Ministères sectoriels en matière de cession et affectation des terres. | 2017 | Stratégique | * Processus de consultation et approche participative préconisée par le MinAT, * Ancrage de la politique d’AT au plus haut niveau politique via le COPIRAT | PNUD, MinAT |  | Risque non matérialisé en 2020 |
| La complexité du montage institutionnel alourdit le processus au dépend d’une approche pragmatique. | 2017 | Stratégique | * Mobilisation de l’expertise nationale et internationale en début de mise en œuvre en vue d’accompagner le programme sur toute sa durée. * Renforcement de l’équipe de coordination du programme (1 Expert International en AT + 1 Expert national en Planification, * Mobilisation des expertises spécialisées disponibles * Mobilisation de l’expertise verticale du PNUD aux niveaux régional et global * Description des attributions de chaque partie prenante et des procédures le cas échéant * Modalité DIM pour l’exécution du programme. | PNUD |  | Risque non matérialisé en 2020 |
| Le déploiement des fonctionnaires de l’administration de l’AT identifiés est retardé ou n’est pas effectué dans les délais nécessaires pour la mise en œuvre du programme et leur motivation est faible | 2017 | Opérationnel | Mobilisation d’une expertise nationale et internationale (les firmes spécialisées en AT) pour appuyer la mise en œuvre du programme. | PNUD |  | Risqué écarté (expertise nationale/CAT,  firmes et WRI mobilisés, incitations salariales) |
| L’expertise nécessaire pour accompagner le processus d’AT dans ses dimensions techniques, légales et stratégiques est limitée au niveau national mais surtout au niveau provincial. | 2017 | Opérationnel | Approche cyclique et pragmatique, mobilisation d’expertise internationale pour appuyer le processus,  transfert d’expériences et de leçons apprises permettant une réalisation rapide du programme | PNUD | 2018 | Risque écarté (contractualisation de 2 firmes et renforcement des capacités) |
| Les plans d’AT restent lettres mortes ou les dispositions d’opposabilité aux tiers ne fonctionnent pas sous la pression foncière péri urbaine et sectorielle. | 2017 | Opérationnel | * Sessions de travail avec l’administration de la fonction publique afin d’assurer l’affectation du personnel immatriculé dès que possible. * Ajustements nécessaires aux plans de travail et projections budgétaires afin de pallier les manques dans le cas où certains co-financements prévus ne se réalisent pas. * Efforts conjoints de mobilisation de ressources supplémentaires seront déployés pour combler les manques lors de la mise en œuvre du programme | PNUD,  CTR,  FONAREDD,  MinAT |  | Risque non matérialisé car les plans ne sont pas encore disponibles |
| Les procédures d’achat et de contractualisation du PNUD impactent la mise en œuvre du programme. | 2017 | Opérationnel | * Contractualisation des firmes spécialisées en AT pour conduire les processus d’AT, * Utilisation des dispositions du « **Delivery Acceleration Package** » pour réduire les durées des processus de HR et Procurement * Utilisation des facilités de « **gestion du cash** » pour accélérer la mise en œuvre des activités sur le terrain et particulièrement dans les zones non couvertes par les institutions financières, ainsi que l’utilisation de bons de commande manuel et l’instauration de la petite caisse pour les petits achats * Renforcement de l’efficience des procédures (achats groupés, planification améliorée et anticipation plans d’achat) | PNUD |  | Risque atténué par l’assouplissement des procédures internes de gestion du PNUD par rapport au programme |
|  |
| Le décaissement tardif des ressources entraîne le retard ou la suspension des activités avec un impact négatif sur l’atteinte des objectifs visés, les résultats attendus, l’efficience et l’efficacité du programme. | 2020 | Financier | Renforcer le plaidoyer et le suivi du dossier auprès de FONAREDD | PNUD | Immédiat | Nouveau risque PTA 2021 prioritaire transmis au FONAREDD |
| Réviser le PTA en fonction du contexte COVID-19 | PNUD | Immédiat |
| Préfinancer les activités prioritaires pour éviter la rupture du programme | PNUD | 2020 | Le PTA a préfinancé les activités de juillet à décembre 2020 |
| Les mesures relatives à l’état d’urgence sanitaire contre la propagation du COVID-19 entrainent la suspension et/ou le report des activités | 2020 | Opérationnel | Renforcer les capacités de télétravail de l’équipe de coordination du projet et des partenaires | PNUD, MinAT | Immédiat | Nouveau risque Actions déjà prises (en cours) |
| Réviser le PTA en fonction du contexte COVID-19 | PNUD, MinAT | Immédiat |

# Illustration narrative spécifique

Rien à signaler

# Modalités de suivi

**Tableau 11 - Etat d’avancement du plan de suivi du programme.**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité de suivi et évaluation** | **Nombre prévu** | **Nombre réalisé** | **Taux de réalisation** | **Coûts en USD/Budget** | **Résultats et leçons tirées** |
| Missions de suivi terrain | 0 | 0 | 0% | - | - |
| Réunions | 24 | 8 | 30% | - | - |
| Rapports | 1 | 1 | 100% | - | - |
| Revues techniques | 0 | 0 | - | - | - |
| Evaluations externes | 1 | 0 | 0% | 25000 | - |
| Collecte des données | 0 | 0 | - | - | - |
| Tenue du COPIL | 1 | 2 | 200% | - | - |
| Prise en compte des recommandations du COPIL | 0 | 0 | - | - | - |
| Réunions de différentes plateformes | 0 | 0 | - | - | - |

*N.B. : Veuillez fournir vos éventuelles remarques sur la gouvernance du programme, y compris des défis et leçons apprises.*

**Commentaire :**

Le programme n’a pas prévu des missions de suivi au cours de cette année. Quant aux réunions de suivi du programme, elles ont été réalisées à 30%. Le contexte de COVID-19 a diminué la fréquence ces rencontres bien que des dispositions aient été prises pour les assurer en distance (télétravail). Le PNUD n’organise pas des COPIL par projet mais plutôt par composante au début ou à la fin de l’année. Deux réunions de COPIL ont été organisées par la composante au courant de cette année. La 1ère en dates de 22 et 24 janvier 2020 pour évaluer les progrès réalisés en 2019 par tous les projets du portefeuille CCEV. La 2ème le 21/12/2020 pour traiter des préoccupations spécifiques des projets AT et SC organisée le 21/12/2020 par le programme et portant sur les projets AT et SC. Le FONAREDD a participé à chacune de ces deux COPIL.

Les autres activités telles que les missions de suivi terrain, les collectes de données, les revues techniques et les réunions formelles de plateformes ne sont pas prévues dans ce programme.

Le plus grand défis au cours de l’année a été l’organisation des consultations, des dialogues et des concertations sur l’AT au regard du caractère multi-sectoriel et transversal de l’AT. Ce défis appelle à revoir et à adapter les approches méthodologique de tous les processus d’AT en cours afin de garantir l’atteinte des objectifs assignés au projet.

# Révisions programmatiques (le cas échéant)

Le programme n’a pas fait l’objet d’une révision de ses objectifs, résultats, cibles et indicateurs en 2020.

# Auto-évaluation du programme

La performance du programme est globalement bonne en dépit du contexte particulièrement difficile de sa mise en œuvre en 2020.

# Difficultés rencontrées et mesures prises

Les principales difficultés de 2020 et les mesures prises ou envisagées pour y remédier sont reprises dans le tableau ci-dessous :

|  |  |
| --- | --- |
| **Difficultés** | **Mesures prises** |
| Non disponibilité de financement pour assurer la mise en œuvre du PTA 2020 | Transmission d’une requête auprès du FONAREDD pour solliciter le décaissement de la 2ème et dernière tranche du financement alloué au programme AT (3 M$) |
| Ralentissement du processus d’élaboration des outils techniques de la PNAT (rapport des diagnostics sectoriels pour l’étude SNAT, guides méthodologiques d’élaboration des SPAT/PPAT/PLAT et guide méthodologique de zonage des terroirs villageois) dont les drafts sont disponibles depuis janvier 2020. Les réunions et ateliers de consultation des parties prenantes tant au niveau central que provincial ont été suspendus. | Organisation des conférences calls et ii) des mini-ateliers de consultation dans le respect des mesures barrières (masques, distanciation, lavage des mains, …) |
| Retard dans la mise en place et le lancement des travaux des groupes thématiques de l’AT à cause des mesures liées à l’état d’urgence sanitaire contre le COVID-19. Les groupes thématiques sont très attendus pour la revue, l’examen et le consensus sur les diagnostics sectoriels, les analyses sectorielles de base, etc. | Adaptation de l’approche méthodologique et réajustement de chronogramme de cette activité |

# Défis et leçons apprises dans la mise en œuvre du programme

Les deux leçons importantes apprises au cours de la période sous-évaluation sont les suivantes :

* + le leadership du Ministère de l’AT a joué un grand rôle dans la mobilisation et l’implication des parties prenantes, particulièrement les institutions de la république (présidence, parlement, gouvernement central, provinces, etc.) dans le processus de réforme de l’AT. Ce leadership est aussi indispensable pour le pilotage et la mise en œuvre du processus de réforme de l’AT ;
  + l’affectation et l’optimisation des usages des terres (espaces) doit promouvoir une gestion durable des ressources naturelles, particulièrement forestières afin de contribuer à la croissance économique, mais aussi la lutte contre le changement climatique. Il apparait nécessaire de renforcer leur prise en compte dans les différents processus d’AT en cours.

# Conclusion et recommandations

L’état d’urgence sanitaire suite à l’apparition et à la propagation du COVID-19 a ralenti voire retarder la mise en œuvre des activités durant toute l’année 2020. A cette contrainte s’ajoute le manque des ressources pour le financement du PTA 2020.

En dépit de ce contexte particulièrement difficile, le programme a réalisé les avancées ci-après :

* adoption du document de PNAT et du projet de la LAT par le Gouvernement,
* transmission du projet de LAT au parlement pour examen et adoption,
* fonctionnement régulier de la CAT et du SG/AT,
* mise en place et équipement de l’ONAT,
* lancement de nouveaux chantiers : i) la réalisation de 2 études de base dans le secteur agricole et forestier, ii) l’élaboration du plan de formation du personnel du MinAT, iii) l’élaboration du plan informatique directeur et iv) l’élaboration du plan de communication de la réforme de l’AT.
* production des versions provisoires du rapport de diagnostics sectoriels et spatiaux dans le cadre de l’étude du SNAT,
* production des versions provisions des Guides méthodologiques des processus d’AT au niveau provincial et local (SPAT, PPAT, PLAT et zonage des terroirs villageois),
* appui aux processus d’élaboration des SPAT par le PIREDD-O et Sud-Ubangi,

La poursuite de ces actions dépend largement de la disponibilité de ressources financières ; d’où la nécessité voire l’urgence de procéder au décaissement de fonds CAFI pour permettre au programme de réaliser les activités prioritaires prévues dans le PTA 2021.

Par ailleurs, des ajustements d’approches méthodologiques s’avèrent nécessaires afin d’améliorer la qualité de participation des parties prenantes et de renforcer la prise en compte de la dimension « gestion des ressources forestières » dans les différents livrables de l’AT. Il en est de même pour la « synergie entre le processus national et les processus provinciaux d’AT », mais aussi avec les autres programmes sectoriels/thématiques sous le leadership du FONAREDD.

1. Ce canevas proposé par le Secrétariat Exécutif du FONAREDD est relatif à la présentation des rapports semestriel et annuel des Agences d’Exécution (AE) des programmes financés par le FONAREDD. [↑](#footnote-ref-1)
2. Le dépassement budgétaire de l’ordre de 512 741,22 USD (10,25%) se justifie par les avances reçues du PNUD sur le programme afin de pallier la manque de ressources à partir de juillet 2020. [↑](#footnote-ref-2)
3. les diagnostics ont été établis grâce aux données collectées et des avis des parties prenantes consultées sur les problématiques de développement en lien avec l’AT de décembre 2018 à juin 2019 dans les 26 provinces du pays. [↑](#footnote-ref-3)
4. Il s’agit des recommandations du MinAT. La nouvelle version de la PNAT ainsi que son cadre logique et plan d’action de la mise en œuvre de la PNAT a été validée enrichie et validée par les parties prenantes au cours de l’atelier sur les avancées de la réforme de l’AT du 17/12/2020. [↑](#footnote-ref-4)
5. Contexte lié à la période sous-examen (semestre/année). [↑](#footnote-ref-5)
6. L’ONAT est un établissement public qui assurera la veille continue des dynamiques territoriales et le suivi de l’évolution du patrimoine forestier. [↑](#footnote-ref-6)
7. Le lien zoom pour la participation au COPIL AT&SC : <https://undp.zoom.us/j/7916703298?pwd=Qkx1b3dvci9TWUFnRE5NNzJ2NytxQT09>. [↑](#footnote-ref-7)